

se lancèrent à toute vapeur dans l'arène et se laissèrent porter sur les ailes de la popularité jusqu'en 1911 alors que toute cette popularité fut jetée au rancart, et ils eurent à travailler dorénavant sur des principes et des idéals plutôt que sur la popularité des individus. Si ce gouvernement a perdu la confiance du peuple du Canada, il est surprenant qu'ils aient pu emprunter \$2,000,000,000 d'un peuple libre qui n'avait aucune confiance en lui. Cela semble pour le moins une contradiction.

Dans le présent gouvernement, nous avons de la province de Québec, l'honorable M. Blondin, qui est membre du Sénat. Il est fortement critiqué dans l'autre Chambre et je présume qu'il l'est jusqu'à un certain point dans cette Chambre également. Nous avons l'honorable M. Balfourtyne, de la ville de Montréal, et l'honorable M. Doherty, aussi de Montréal. Le seul autre membre du gouvernement élu dans la province de Québec fut M. Ames et il fut envoyé en qualité de représentant bienveillant de ce gouvernement, à Genève ou quelque autre endroit agréable afin de pouvoir dire à sa province que nous trouvions des positions pour tous les hommes qu'elle nous envoyait. Je dirai à mon honorable ami (je ne parle pas au nom du Gouvernement mais je le sais) que si trois autres bon gaillards nous sont envoyés, nous trouverons trois portefeuilles pour eux. Il n'y a aucune animosité de ce côté-ci de la Chambre. Toute province qui désire être représentée, doit élire quelqu'un qui appuiera le Gouvernement. Il serait impossible au Gouvernement de s'adresser à l'opposition et de choisir l'honorable sénateur qui vient de nous adresser la parole. En raison de toute l'animosité qu'il semble professer et encourager, il lui serait impossible d'entrer dans l'administration de sir Robert Borden ou d'accepter l'invitation toute libérale que le premier a faite et qui s'adresse à lui comme aux autres en dépit des sentiments dont il est animé. Si les Canadiens français de la province de Québec désirent être représentés dans ce Gouvernement, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne fassent pas exactement ce qui a été fait pour le gouvernement local de cette province. S'ils ne désirent aucune représentation, ainsi que quelques-uns le prétendent—et je vois un honorable sénateur de l'opposition faisant des signes de dénégation, dites-moi, pour l'amour de de Dieu, pourquoi perdre le temps de cette Chambre en agitant cette question? N'essayez pas de soulever la rancune parmi les différents éléments de ce pays; n'essayez pas de tourner le peuple

L'hon. M. POPE.

du Canada contre Québec. Ce n'est pas loyal vis-à-vis du Canada ou de Québec, non plus que vis-à-vis l'élément anglais ou de l'élément canadien français.

L'honorable WILLIAM ROCHE: Honorables sénateurs nous avons entendu un discours du trône par Son Excellence le duc de Devonshire, représentant Sa Majesté le roi, et nous avons écouté une réponse proposée par deux hommes de talent remerciant son Excellence de son gracieux discours. J'ajoute l'expression de ma satisfaction à celle de honorables sénateurs qui m'ont précédé, de voir des talents aussi remarquables venir s'ajouter au personnel de cette Chambre. Je regrette seulement que le Gouvernement, quand il a choisi de tels hommes, ne les ait pas placés dans l'autre Chambre où ils auraient eu l'avantage de renforcer et de consolider un gouvernement qui à l'heure actuelle, donne de si nombreuses preuves de décrépitude, et de désagrégation.

Permettez-moi d'ajouter quelques remarques si imparfaites soient-elles, aux discours prononcés par les honorables membres qui ont proposé ou appuyé l'adresse. L'honorable sénateur qui proposa l'adresse, exprima dès le début, sa satisfaction de voir la situation du Canada fort améliorée. Il exprima l'opinion que le pays était maintenant dans une position différente de celle qu'il occupait auparavant et qu'un grand et avantageux changement avait eu lieu dans nos relations avec ce que nous appelons la mère patrie; il a presque dit que nous étions une nation distincte. Je ne le crois pas. Je crois plutôt que c'est de l'imagination de la part de mes honorables amis qui se sont figurés des choses qui réellement n'existent pas.

L'honorable sénateur dit qu'en raison des faits héroïques de nos soldats, notre position maintenant était telle que nous n'étions plus responsables vis-à-vis de la mère patrie, mais que nous étions une nation indépendante.

Il appuie cette prétention sur le fait que nous avons signé le traité de paix et le pacte de la Ligue des Nations, comme pouvoir indépendant. Est-ce, oui ou non, le fait exact? Les honorables sénateurs ont demandé des déclarations basées non sur des idéals mais sur des faits. Est-ce un fait que nous sommes aujourd'hui séparés de la mère patrie? Sommes-nous gouvernés par le parlement et le roi de la Grande-Bretagne ou sommes-nous un pouvoir indépendant? D'après moi, nous siégeons ici de par l'Acte britannique de l'Amérique du Nord, issu du parlement de la Grande-Bretagne, auto-